

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
4 octobre 2019
Français
Original : anglais

Lettre datée du 4 octobre 2019, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Namibie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer comme document du Conseil de sécurité le texte de la présente lettre et de son annexe, qui est une lettre adressée au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies par Brahim Ghali, Secrétaire général du Front POLISARIO.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Neville Gertze



Annexe à la lettre datée du 4 octobre 2019 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Namibie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Quatre mois se sont maintenant écoulés depuis la démission de l'ancien Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental, Horst Köhler. Peu d'efforts ont été faits pendant cette période pour faire progresser le processus de paix des Nations Unies au Sahara occidental. Le retard pris dans la nomination d'un nouvel Envoyé personnel a paralysé le processus politique et nous risquons de revenir au statu quo.

Les progrès politiques sont au point mort malgré les concessions et les sacrifices énormes que le Front POLISARIO a consentis avec l'objectif explicite d'aider l'Envoyé personnel à mener à bien sa mission et de créer un climat propice à des négociations constructives. Par ailleurs, en dépit des tentatives faites par certains pour s'écarter des paramètres fixés par l'ONU au sujet de la question du Sahara occidental, et malgré l'intransigeance et les provocations du Maroc, nous avons constamment fait preuve de retenue et continué de contribuer activement au processus politique.

À l'inverse, le Maroc, Puissance occupante du Sahara occidental, a intensifié son entreprise de déstabilisation sur le territoire, ce qui risque de nuire gravement au processus de paix des Nations Unies et de mettre en péril la paix et la stabilité dans toute la région. En outre, les restrictions inacceptables imposées de longue date à la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) par le Maroc et le fait que celle-ci ne s'acquitte pas de son mandat conformément aux normes fondamentales de maintien de la paix des Nations Unies ont gravement compromis le fonctionnement de la Mission et sa crédibilité aux yeux de notre peuple. Il est indispensable de ne plus perdre de temps et de donner un nouveau souffle au processus politique, faute de quoi les tensions sur le terrain seront exacerbées et la confiance dans la voie diplomatique s'érodera.

Nous espérons sincèrement que le retard pris dans la nomination d'un nouvel Envoyé personnel n'a pas été causé ou aggravé par les conditions préalables imposées par le Maroc. D'après les déclarations faites récemment par les responsables marocains, il ne fait pas l'ombre d'un doute que le Maroc entend entraver et retarder le processus politique afin de consolider son occupation brutale et illégale d'une partie de notre territoire.

Le Front POLISARIO ne permettra pas – et l'ONU ne doit pas permettre – que le processus de paix des Nations Unies au Sahara occidental s'enlise du fait des conditions préalables imposées par le Maroc et des injonctions de ce pays, dont le seul objectif est de torpiller la décolonisation du territoire et d'enraciner l'occupation militaire d'une partie de notre territoire national. Nous vous exhortons de toute urgence à user de votre autorité afin de veiller à ce que le processus de paix renaisse véritablement et à ce que le Maroc renonce à son entreprise de déstabilisation, qui a attisé les tensions et envenimé la situation sur le terrain.

Nous sommes particulièrement préoccupés par l'incursion illégale du Maroc dans la zone tampon à Guerguerat, qui constitue une violation manifeste du cessez-le-feu et de l'accord militaire n° 1. L'ONU doit réagir énergiquement, car les événements survenus dans cette zone cristallisent des tensions perpétuelles et pourraient déclencher une guerre à tout moment. Les incursions fréquentes d'agents marocains dans la zone tampon constituent également une violation flagrante et grave des dispositions de l'accord militaire n° 1. Ces actes vont à l'encontre de l'esprit du plan de paix et violent la résolution [2468 \(2019\)](#), dans laquelle le Conseil de sécurité a réaffirmé que les accords militaires conclus avec la MINURSO concernant le cessez-le-feu devaient être pleinement respectés et exhorté les parties à s'abstenir de

toute action qui pourrait compromettre les négociations facilitées par l'ONU ou déstabiliser davantage la situation au Sahara occidental. Si le Maroc continue de déployer ses agents dans la zone tampon, la situation dans la région s'aggraverait.

Il ne faut pas minimiser les conséquences qui pourraient résulter d'un retour au statu quo au Sahara occidental. Les tensions s'accroissent dans les territoires sahraouis occupés et la répression marocaine se durcit. Jusqu'à présent, le Front POLISARIO a fait preuve de la plus grande retenue et nous avons continué de respecter le cessez-le-feu et de nous associer au processus de paix des Nations Unies. Ce serait toutefois une erreur que de tenir pour acquise la poursuite de notre participation constructive en l'absence de progrès tangibles sur le plan politique. De même, le Maroc commettrait une grave erreur s'il continuait de mettre à l'épreuve la patience de notre peuple, qui est plus déterminé que jamais à défendre ses droits et ses aspirations nationales légitimes.

Depuis plus de 40 ans, nous subissons les terribles conséquences de l'occupation illégale de nos terres par le Maroc. Notre peuple est privé de son droit fondamental à l'autodétermination et, dans les territoires sahraouis occupés, les droits fondamentaux de nos concitoyens, femmes, hommes et enfants, sont systématiquement violés. Nos ressources naturelles ont été pillées. Tout en restant pleinement attachés aux obligations qui sont les nôtres au titre du cessez-le-feu et des accords militaires connexes, nous nous réservons le droit légitime d'agir en réponse à tous les actes d'hostilité du Maroc, Puissance occupante.

Au cours des prochains jours, les membres du Conseil de sécurité examineront le renouvellement du mandat de la MINURSO. La montée des tensions dans le territoire due à l'intensification des actes de déstabilisation de la part du Maroc exige une riposte énergique de la part des Nations Unies. Pour que le processus de paix puisse avancer, il faudrait nommer au poste d'Envoyé personnel du Secrétaire général une personne dûment qualifiée, partageant les fermes convictions, la stature et la détermination de son prédécesseur. Le Conseil doit également continuer d'exercer des pressions limitées dans le temps pour faire en sorte que le prochain Envoyé personnel soit en mesure d'obtenir une participation constructive au processus politique.

En conclusion, je voudrais réaffirmer notre soutien à tous les efforts facilités par l'ONU en faveur de la reprise des négociations directes entre les deux parties au conflit, qui ont pour objet de parvenir à une solution pacifique et durable qui respecte pleinement le droit de notre peuple à l'autodétermination et à l'indépendance.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir rendre compte de la teneur de la présente lettre dans le prochain rapport que vous ferez au Conseil de sécurité.

Le Secrétaire général du Front POLISARIO
(Signé) Brahim **Ghali**